

FILIÈRE Apiculture

Formation continue adulte

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) Spécialité Apiculture

S'installer en apiculture

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

+35h (1235h) pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région (Module de développement durable et de la citoyenneté).



DURÉE : 1200h - De octobre à Juillet | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Apiculture

RNCP 38093

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.

Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Assurer le pilotage d'une entreprise apicole,
- Conduire les processus de productions apicoles, (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...)
- Valoriser les produits apicoles,
- Organiser le travail et de gérer les ressources humaines,
- Gérer économiquement, financièrement et administrativement une exploitation apicole,
- Transformer les produits de la ruche.

Le contenu :

Le BP REA est composé de 7 UC (Unités Capitalisables). Chaque UC du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie.

1) Tronc commun du BPREA (gestion d'entreprise) :

- Les grandes fonctions du monde vivant,
- Les différents types d'agriculture (histoire, filières, acteurs),
- Pilotage de l'entreprise agricole (économique, financier, juridique fiscal),
- Organisation du travail,
- Accès au foncier,
- Stratégie commerciale et négociation.



2) Domaine technique (Apiculture) :

- Biologie de l'abeille,
- Itinéraire technique,
- Calendrier des activités selon la saison,
- Conduite sanitaire.

3) 2 options obligatoires :

Transformation des produits de la ruche :

- Elaboration de produits (pain d'épices, nougat, pâte à tartiner, bonbons,...),
- Conservation, étiquetage et traçabilité,
- Règlementation et Hygiène,
- Laboratoire, matériels et équipements.

Elevage de reines et essaims :

- Bases de l'élevage,
- Développement du cheptel,
- Techniques de multiplication des colonies,
- Production de gelée royale.

Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Gare ferroviaire à proximité / ligne 36 du réseau vitalis (Poitiers-Venours)

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en présentiel du 2 octobre 2026 au 2 juillet 2027.

Durée : 1200h (+ 35h) pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région).

- **889h** en centre (cours, visites, pratique sur rucher pédagogique),
- 31h à distance sur la plateforme Moodle (10h en temps synchrone et 21 h en temps asynchrone),
- **315h** de stage en entreprise

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).

7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.

Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.

Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.

Tarif et financement :

Le CFPPA de VENOURS est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

Tarification et rémunération : Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF, Plan Régional de Formation (Conseil Régional).

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits

